

*Questions orales*

**M. le Président:** Puisque le très honorable premier ministre est des nôtres aujourd'hui, peut-être pourrait-il en profiter pour répondre.

• (1450)

**M. Mulroney:** Puisque vous insistez, monsieur le Président, je m'exécute. Je sais gré à la députée de sa question. Je n'ai pas encore eu l'occasion d'examiner cette affaire avec mes collègues. Dès que j'aurai pu le faire, je lui communiquerai volontiers ma réponse.

**Mlle Grey:** Monsieur le Président, je sais que le gouvernement a eu amplement le temps d'examiner cette question depuis le 16 octobre et je sais également que les téléspectateurs n'ont pas chômé entre Ottawa et Singapour après cette date. La question n'est pas de savoir quand, mais pourquoi ne pas réformer le Sénat. Mes concitoyens de l'Alberta et moi avons hâte de voir ce projet se réaliser.

Le temps de réformer le Sénat est venu. Au cours du congrès que nous avons tenu pendant la fin de semaine à Edmonton, j'ai entendu un sénateur déclarer qu'ils étaient 104 à dormir au Sénat. Quand donc cette situation va-t-elle changer?

**Une voix:** Vous voudriez empêcher les sénateurs de dormir?

**Mlle Grey:** C'est un sénateur libéral qui a fait cette déclaration à l'occasion de notre congrès.

**M. Mulroney:** Monsieur le Président, ai-je bien entendu la députée déclarer qu'un sénateur libéral avait assisté en fin de semaine dernière au congrès du Reform Party? Je serais curieux de savoir s'il s'agit là de la nouvelle position du Parti libéral. Étant donné certains des principes adoptés à l'occasion de ce congrès, le chef de l'opposition voudra sans doute convoquer ce sénateur pour lui faire subir un interrogatoire serré. Quant à moi, je ne manquerai pas de le faire à la première occasion.

J'ai déjà répondu à la question que m'a posée la députée et, dès que j'aurai eu l'occasion de consulter mes collègues, je lui transmettrai volontiers une réponse.

\* \* \*

**LA DÉFENSE NATIONALE**

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et elle a trait à l'affaire Oerlikon. Nous venons d'apprendre que, à la suite d'une enquête de la GRC et d'une vérification interne du ministère, quatre hauts

fonctionnaires de la Défense nationale chargés du projet de défense aérienne à basse altitude ont été renvoyés ou forcés de prendre leur retraite.

Je demande au premier ministre quel lien existe entre l'enquête, la vérification et les renvois?

**L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, la question du député a fait l'objet d'une étude du ministère de la Défense nationale. Nous avons fait deux vérifications internes et la GRC a enquêté. Celle-ci n'a pas recommandé de porter des accusations au criminel. Nous avons fait l'enquête nécessaire et pris les mesures appropriées. Personne n'a laissé entendre ou prouvé qu'il s'agissait d'autre chose. . .

**M. Kaplan:** Qu'est-ce qui se passe?

**M. McKnight:** Les députés demandent ce qui se passe. Il y a eu vérification et enquête. On a découvert des irrégularités dans les procédures de gestion du bureau. Dans certains cas, les mandats expirés de certaines personnes n'ont pas été renouvelés. Nous avons pris les mesures appropriées. Si le député veut de plus amples renseignements, il devrait s'adresser à quelqu'un d'autre.

**M. Boudria:** C'est exactement ce qu'il m'a fait, monsieur le Président: je me suis adressé au premier ministre. Peut-être voudra-t-il répondre à la question la prochaine fois.

[Français]

Monsieur le Président, ma question supplémentaire est la suivante et concerne l'affaire Oerlikon. Les quatre responsables en question du projet Oerlikon ont été limogés de leurs fonctions par le gouvernement conservateur d'en face.

J'aimerais que le premier ministre nous donne des explications raisonnables au lieu des réponses ridicules que nous venons d'entendre.

Quelles sont les raisons pour lesquelles les quatre individus ont été congédiés? S'il n'y a rien de mal à Oerlikon, pourquoi les avoir mis dehors?

[Traduction]

**M. McKnight:** Monsieur le Président, la conclusion du député est illogique, mais ce n'est pas étonnant. D'après lui, il existe un rapport entre les mesures prises par la direction du ministère de la Défense nationale pour améliorer l'efficacité et les pratiques de gestion de façon qu'elles conviennent non seulement au programme de gestion du bureau, mais aussi à d'autres ministères du gouvernement.